

APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA SELECTION D'UN ASSUREUR POUR LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DE PSI CI ET AYANT DROITS

Date limite de soumission : Mardi 25 Avril 2023 à 12 heures.

Questions/Clarifications : procurement@psici.org

PARTIE 1 : INSTRUCTION ET PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

- Introduction
- Procédures Appel d'Offres Concurrentiels
- Consignes pour les soumissionnaires

PARTIE 2 : DOCUMENT DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE

- Introduction
- Consignes Complémentaires

ANNEXE

- Annexe 1 : **Présentation du Soumissionnaire**
- Annexe 2 : **Modèle de Curriculum Vitae (CV) du personnel proposé**
- Annexe 3 : **Expérience de travaux similaires**

PARTIE I : INSTRUCTIONS ET PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

1 INTRODUCTION

1.1 Présentation de PSI cote d'Ivoire

Population Services Internationale Côte d'Ivoire (PSI CI) est l'une des affiliées de l'ONG américaine Population Services International (PSI) dont le siège est à Washington DC (Etats Unis d'Amérique) et intervenant en Côte d'Ivoire depuis février 1991. PSI-CI a signé un accord d'établissement avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire le 6 février 1991 et un protocole d'accord avec le ministère de la Santé le 08 juillet 1995.

PSI a été fondée en 1970 et œuvre à l'amélioration de la santé reproductive à l'aide de stratégies de marketing commercial et s'est étendue à plus de 50 pays dans les domaines du paludisme, de la santé reproductive et de la contraception moderne, du VIH / TB, des maladies non transmissibles et de l'assainissement.

PSI aide à l'élaboration de solutions durables aux problèmes de santé les plus graves au monde. Nous créons une expérience de soins de santé qui traite les bénéficiaires comme des consommateurs, en commençant par mettre plus de soins et de contrôle directement entre les mains des consommateurs. Nous croyons que les meilleurs soins de santé sont ceux axés sur les consommateurs eux-mêmes. PSI travaille donc en partenariat avec les gouvernements locaux, les ministères et les organisations locales pour créer ces solutions de santé durables.

Notre mission : Permettre aux populations des pays en voie de développement de mener une vie plus saine et planifier les familles souhaitées.

Nos valeurs :

- Honnêteté : Agir avec intégrité ; partager nos réalisations et admettre nos échecs ;
- Mesurable : Nos choix sont déterminés avec des preuves et à partir de beaucoup de recherches et évaluations ;
- Pragmatisme : Nous visons l'excellence ;
- Collaboration : un bon partenariat actif génère à coup sûr un impact positif ;
- Confiance : Avoir confiance en nos employés en vue de bonnes prises de décisions ;
- Engagement : Renforcer les capacités locales et avoir des programmes qui durent dans le temps ;

Pour plus d'informations sur notre travail et nos réalisations récentes, rendez-vous sur www.psi.ethicspoint.com



1.2 Objet de l'appel d'offre

Pour la mise en œuvre de ces activités sur le territoire national, PSI CI souhaite conclure un contrat d'assurance pour la couverture maladie de tout son personnel et ayant droits.

1.3 Directives applicables dans le cadre de cet appel d'offre ouvert

Les procédures suivies par PSI-CI dans le cadre de l'attribution d'un ou de plusieurs marchés résultant du présent appel d'offres, ainsi que les termes et conditions de ces contrats, seront basées sur les Politiques et procédures de passation de marchés de PSI-CI et de ses donateurs.

1.4 Coûts de l'adjudication

Les soumissionnaires ne sont nullement tenus de préparer ou de soumettre des offres en réponse à la présente demande de proposition et le font uniquement à leurs risques et à leurs frais.

1.5 Examen du dossier d'appel d'offres

Les Fournisseurs potentiels sont seuls responsables de l'examen attentif de tous les termes et conditions du présent appel d'offres et doivent s'y conformer pleinement. Dans le cas contraire, le fournisseur éventuel assumera les risques de rejet de son offre. Toute ambiguïté et/ou toute incohérence entre les différentes dispositions de cet appel d'offre perçue par le fournisseur potentiel doit être rapportée à PSI-CI pour clarifications.

1.6 Langue

Tous les documents soumis en réponse à cet appel d'offre, ainsi que toute la correspondance relative, doivent être rédigés en français.

1.7 Demandes de clarifications

Date limite pour les demandes de clarifications des soumissionnaires	Mardi 18 avril à 12 Heures GMT
---	---------------------------------------

Les demandes de clarifications concernant cet appel d'offre doivent être soumises par écrit et reçues au plus tard à la date indiquée ci-dessus pour permettre une réponse complète et précise de PSI-CI.

Ces demandes de clarifications doivent être envoyées par courriel, à l'attention du service Procurement de PSI-CI, **email** : < procurement@psici.org >. PSI-CI n'est pas tenue d'examiner les questions qui ne sont pas reçues en temps utile ou d'y répondre.



2 PROCEDURES D'APPELS A CONCURRENCE

Le présent appel d'offre constitue une invitation aux Assureurs potentiels à soumettre des offres pour **la couverture maladie du personnel de PSI CI et ayant droits** tel que décrits dans le présent document.

Forme et contenu des soumissions

- (a) Toutes les soumissions doivent être signées et datées par un employé autorisé du soumissionnaire (l'original doit être signé manuellement). Les soumissionnaires doivent utiliser les différents formulaires de soumission prévus dans le présent appel d'offres. Tous les formulaires de soumission doivent être dûment remplis et contenir tous les renseignements requis.
- (b) La date limite pour la soumission des offres est fixé au **mardi 25 avril 2023 à 12h00 GMT**
- (c) La période de validité des soumissions est de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

2.2 Présentation et traitement des soumissions

- (a) Les soumissions doivent être déposées physiquement à l'adresse suivante :

Siège de PSI-CI à Abidjan <i>Cocody II-Plateaux 7ème Tranche</i> <i>Partant de l'agence Orange et Puissance 6 Sur la voie opposée,</i> <i>2eme Carrefour à gauche</i>	Tél : (225) 27 22 52 75 10 Fax : (225) 27 22 52 75 14
---	--

- (b) Pour être prise en considération, l'offre initiale doit être reçue à l'adresse ci-dessus au plus tard à la date de réception de la dernière offre, comme il est indiqué au paragraphe 2.1(b). Les soumissionnaires sont les seuls responsables de la réception de leurs soumissions en temps opportun.
- (c) L'offre (Original + 2 copies) contenant les dossiers administratifs et les éléments techniques justifiant vos capacités doit être dans une seule enveloppe scellée et nommée « offres techniques » L'offre financière (Original + 2 copies) doit être dans une autre enveloppe scellée et nommée « offre financière ». Toutes ces 2 enveloppes doivent être placées à l'intérieur d'une grande enveloppe portant la mention : « **Sélection d'une compagnie d'assurance pour la couverture maladie du personnel de PSI CI et familles** »
- (d) Les offres ne peuvent être modifiées, corrigées ou retirées après la date de réception. PSI-CI, se réserve le droit à sa seule discrétion, la correction d'erreurs arithmétiques, d'erreurs de transposition ou d'autres erreurs de saisie. A l'exception de ces erreurs



énumérées ci-dessus, aucune erreur alléguée par un soumissionnaire après la date de réception ne pourra être corrigée.

2.3 Évaluation des soumissions

- (a) L'évaluation des offres réceptionnées suite au présent appel d'offre sera effectuée par PSI-CI conformément à la présente section.
- (b) Lors de l'évaluation des offres, PSI-CI recherchera le meilleur rapport qualité-prix plutôt que simplement l'offre la moins chère. La présente sollicitation n'est pas subdivisée en lots. Il sera attribué donc en une seule adjudication.

Les principaux facteurs d'évaluation seront pondérés comme ci-dessous libellé.

2.4 Critères d'attribution

PSI CI s'engage à mener une procédure d'appel d'offres équitable et transparente et à veiller à ce que tous les fournisseurs soient traités et évalués de la même manière au cours de cette procédure. Les réponses des soumissionnaires seront évaluées en fonction de quatre (4) catégories pondérées de critères : critères essentiels, critères de capacité (offre technique), critères commerciaux (offre financière), et l'évaluation physique de la qualité de service le cas échéant.

2.5 Critères essentiels

Critères que les soumissionnaires doivent remplir pour accéder à l'étape d'évaluation suivante. Si un soumissionnaire ne remplit pas l'un des critères essentiels, il sera immédiatement exclu de la procédure d'appel d'offres. Le résultat de l'évaluation de ces critères est soit « Oui » soit « Non ». Les offres seront évaluées en fonction des mêmes critères essentiels suivants :

N°	Critères Essentiels
1	Registre de commerce et du crédit immobilier (RCCM) en lien avec l'objet de l'appel d'offres
2	Déclaration Fiscale d'existence
3	Mise à jour des cotisations sociales (CNPS) au 31 Décembre 2022 au moins
4	Régularité fiscale au 31 Décembre 2022 au moins



2.6 Critères de capacité (60%)

Critères utilisés pour évaluer la capacité, les compétences et l'expérience des fournisseurs par rapport aux conditions. PSI peut rejeter toute offre qui n'est pas substantiellement conforme aux termes et conditions de ce présent appel d'offres. Toutes les offres remplissant les critères essentiels seront évaluées au regard des critères de capacité.

Pour la présente consultation, sollicite des compagnies d'assurances ayant déjà proposé des prestations similaires. Ils doivent justifier d'une expérience avérée dans la couverture maladie. Ils doivent également présenter des références satisfaisantes en la matière.

De façon spécifique, l'offre technique de la Compagnie d'assurance sera évaluée sur la base des critères ci-après :

N°	Critères de capacité techniques (Pondération : 60%)	Score sur 100
1	Nombre d'années d'existence : au moins 5 ans (cette vérification sera faite à partir du RCCM et de la DFE) (1 point par année d'expérience) Maximum de points = 5	5
2	Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCMM) en lien avec l'objet de l'appel d'offre. <i>La soumission est rejetée si le registre de commerce (M0 et autres modifications) ou les statuts ne sont pas fournis. La notion de « divers » figurant sur certains RCCM sera considérée comme rattachée aux activités principales et non à un autre domaine d'activité différent de ceux mentionnés sur le RCCM.</i>	5
3	Disposer d'un agrément de courtier ou de société de courtage l'autorisant à agir sur le territoire ivoirien	20
4	Démarche de service à la clientèle proposée, personnel spécialisé affecté au projet et processus de réclamation. (20 points) <i>-Lister les services contenus ou les spécialités</i> <i>-Fournir à cet effet les Curriculum vitae</i>	20
5	Expériences significatives de prestations similaires réalisées au cours des trois (03) dernières années (2020/2021/2022) attestées par au moins quatre (4) attestations de bonne exécution (ABE) ou contrats. (5 points par ABE et/ou autres) Maximum de point = 20	20
6	Fournir une liste des hôpitaux et médecins où la couverture est acceptée	20
7	Présentation générale du dossier d'appel d'offres	5
8	Plan de localisation du siège social du soumissionnaire	5



NB : La commission d'évaluation des offres, se réserve le droit de vérifier tout document et renseignements fournis par le soumissionnaire. Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre.

RECAPITULATIF DU CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE :

<p>Spécifications techniques et les exigences d'acceptabilité technique</p>	<p>DAO est à la recherche de ces prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une assurance maladie pour une population de 342 personnes ainsi que leurs personnes à charge pour une couverture d'assurance à hauteur de 80% sur toute l'étendue du territoire national. (90 assurés principaux et 252 bénéficiaires) <p><u>Offre technique</u></p> <p>L'assurance devra inclure les services suivants sans exclusive :</p> <p><u>✚ Assurance soins médicaux et dentaires :</u></p> <p>Les options de couverture d'assurance de soins médicaux et dentaires doivent :</p> <p><u>Nature des prestations :</u></p> <p>Elle devra inclure sans se limiter à :</p> <ul style="list-style-type: none">*Consultations divers ;*Dentisterie ;*Hospitalisation ;*Maternité ;*Optique ;*Orthoptie ;*Orthophonie ;*Kinésithérapie / *Rééducation ;*Cure Thermale ;*Prothèse hors dentaire. <p>Et permettre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Expliquer en détail les avantages médicaux offerts, y compris l'accès aux établissements médicaux et aux médecins, les interventions de routine couvertes, les avantages de prescription et la couverture de soins d'urgence. Les soumissionnaires doivent soumettre une liste des hôpitaux et médecins où la couverture est acceptée ;- Les soumissionnaires doivent soumettre des propositions qui couvrent les personnes à charge des membres du personnel et fournir une définition des individus considérés des personnes à charge ;- Le soumissionnaire doit fournir un détail des prestations fournies, du système de remboursement, la couverture et le plafond pour chaque proposition.
---	---



- **Les conditions de souscription**
- **Les conditions de prise d'effet de contrat**
- **Les délais de carence**
- **Les coûts de majoration**
- Le fournisseur doit lister clairement le prix de chaque service offert et indiquer tout coût additionnel le cas échéant.
- Le fournisseur devra fournir au moins quatre (4) références pour des prestations similaires et produire à cet effet, les contact et nom de la personne de référence.

Les régimes doivent fournir au minimum la couverture suivante :

Couverture : 90 employés et 252 personnes à charge estimées pour les employés (sujet à changement)

Type de régime : Privé ou semi-privé

- (1) Soins externes
 - Consultations pendant les heures régulières de clinique - assujetties à la limite maximale de prestations
 - Consultations prénatales et postnatales - assujetties à la limite maximale de prestations
 - Traitement des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge - assujetti à la limite maximale de prestations
 - Traitement des blessures mineures - assujetti à la limite maximale de prestations
- (2) Soins hospitaliers
 - Chambre et pension - assujetties à la limite de prestations
 - Salle opératoire, soins intensifs, chambre d'isolement - assujettis à la limite maximale de prestations
- (3) Couverture de médicaments - assujettie à la limite maximale de prestations
- (4) Interventions de routine - (80% assujetties à la limite maximale de prestations)
- (5) Procédures de diagnostic - (80% assujetties à la limite maximale de prestations)
- (6) Procédures thérapeutiques
- (7) Soins préventifs
- (8) Soins d'urgence (d'un hôpital accrédité) - assujettis à la limite maximale de prestations
 - Services de médecin
 - Frais de salle d'urgence
 - Médicaments pour le traitement
 - Oxygène
 - Pansements
 - Radiographies, examens de laboratoire et de diagnostic
- (9) Conditions préexistantes - couvertes
- (10) **Examens médicaux annuels - couverts**
- (11) Soins dentaires
 - Examen/consultation dentaire - couvert
 - Prophylaxie buccodentaire - couverte (une fois par an)
 - Extraction dentaire non compliquée - couverte
 - Obturation provisoire - couverte (selon la recommandation du dentiste)
 - Obturations permanentes – couvertes

Le début du contrat est requis pour le 1^{er} Juin 2023.



2.7 Offre Financière (40%)

Critères utilisés pour évaluer la compétitivité des prix proposés d'une offre. Toutes les offres ayant obtenu au moins 42 points aux critères de capacité seront évaluées au regard de l'offre financière
Suivant cadre de devis ci-dessous :

Nom de l'article	Caractéristiques	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
Régime d'assurance de soins médicaux et dentaires pour les employés et leur ayant droit à hauteur de 80% sur le territoire national (Selon la liste détaillée du personnel)	<p>Assurance de soins médicaux et dentaires pour les employés satisfaisant aux exigences indiquées</p> <p><u>Offre financière (Annexe C à renseigner) voir ci-dessous :</u></p> <p>Les soumissionnaires devront présenter leurs offres en fonction des prestations détaillées dans le présent cahier de charges.</p> <p>N.B :</p> <p>Les soumissionnaires doivent impérativement indiquer les conditions et les coûts pour les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ajout d'un nouvel assuré principal- Ajout d'un ayant droit- Retrait d'un assuré principal et de son ayant droit en cas de fin de contrat de l'assuré- Renouvellement d'une carte d'assuré perdue <p><u>Condition de paiement</u></p> <p><u>Le soumissionnaire retenu signera un contrat avec les modalités suivantes :</u></p> <p>1^{er} paiement : 50% du paiement à la signature du contrat</p> <p>2^e paiement : 50% du paiement 3 mois après le 1^{er} paiement.</p>	342 personnes		



	Le fournisseur est tenu de nous rembourser sur l'état des mouvements en cas du retrait d'un employé.			
TVA	Les services sont assujettis à l'exemption de taxes. Néanmoins, veuillez inclure le montant de TVA qui serait autrement applicable aux services proposés.			
TOTAL GENERAL				

2.8 Evaluation physique de la qualité de service

Aux termes de l'évaluation des offres techniques et financières, une visite sera organisée dans les locaux du et/ou des fournisseurs arrivés en pole position.

Cette visite a pour but de vérifier et de confirmer les informations et/ou propositions transmises dans l'offre du soumissionnaire et de s'assurer de la capacité du fournisseur à mener à bien la mission.

2.9 Amendements

Si, à tout moment avant l'attribution du contrat, PSI-CI juge nécessaire de modifier sensiblement les conditions générales de la présente demande de proposition, PSI publiera cette modification sous forme de modification écrite de la demande de proposition à tous les soumissionnaires concurrents.

2.10 Négociation après appel d'offres et négociation itérative

PSI-CI se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mener des négociations post-appel d'offres et/ou itératives.

2.11 Prolongation des dates de validité des offres.

Lorsque cela est jugé nécessaire par les circonstances, PSI-CI peut demander aux soumissionnaires, par écrit, de prolonger la période de validité de leurs offres. Un soumissionnaire peut refuser de prolonger la période de validité de son offre. Dans un tel cas de figure l'offre du soumissionnaire sera rejetée. Sous réserve des dispositions du présent appel d'offres, un soumissionnaire qui accepte de prolonger son offre ne sera pas autorisé ou tenu de modifier son offre de toute autre manière que ce soit autre que celui de la prolonger.

2.12 Attribution

Pour être attributaire, les soumissionnaires doivent démontrer à la satisfaction de PSI-CI qu'ils satisfont aux conditions de ce présent appel d'offres. Pour satisfaire aux conditions de cet appel d'offre, les soumissionnaires doivent, (1) disposer du personnel, des ressources financières, de



l'équipement et du matériel nécessaires à l'exécution du contrat ou être en mesure de les obtenir ; (2) être en mesure de respecter le calendrier de livraison requis ou proposé ; et (3) avoir un dossier satisfaisant en matière de rendement, de déontologie commerciale et d'intégrité. PSI-CI se réserve le droit de demander des informations supplémentaires à tout moment avant l'attribution.

2.13 Rejet de l'attribution

(a) PSI-CI n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre et se réserve le droit d'accepter toute offre en tout ou en partie et de rejeter toute offre ou toutes les offres sans en indiquer la raison et de conclure un contrat à l'une quelconque des conditions offertes ou à des conditions différentes. Les circonstances dans lesquelles le rejet de toutes les soumissions peut survenir comprennent, sans s'y limiter, ce qui suit : (1) aucune des offres ne répond adéquatement aux spécifications, (2) il y a des preuves d'une concurrence insuffisante, ou (3) l'offre la plus basse dépasse d'un montant significatif la valeur estimée ou les fonds disponibles et ne peut être réduite par négociation.

(b) PSI-CI enverra un avis d'attribution au(x) soumissionnaire(s) retenu(s).

(c) Les dates ci-dessus sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Toutefois, PSI-CI s'engage à veiller à ce que tous les soumissionnaires soient informés de manière équitable et transparente de toute modification du calendrier. Un lien Teams vous sera transmis au moment opportun en vue de participer à la séance de dépouillement des offres.

3 CONSIGNES POUR LES SOUMISSIONNAIRES

3.1 Calendrier

ACTIVITES	DATE
Date de publication de l'offre	Lundi 27 mars 2023
Date limite pour les questions des soumissionnaires et informations	Mardi 18 avril 2023 à 12 heures GMT
Date limite de soumission des offres	Mardi 25 avril 2023 à 12 Heures GMT
Evaluation des offres	Mardi 02 au Vendredi 05 mai 2023
Contractualisation et Publication des résultats de l'appel d'offres	Lundi 8 au Vendredi 19 Mai 2023

3.2 Format de la soumission et document de réponse du soumissionnaire

Les fournisseurs qui souhaitent soumettre une offre doivent utiliser le modèle de réponse du soumissionnaire figurant à la Partie 2 du présent dossier d'appel d'offres. Les offres incomplètes seront rejetées.

Le document de réponse du soumissionnaire permet à ce dernier de présenter toutes les informations requises et d'être évalué de manière juste et équitable au regard des critères essentiels, des critères de capacité et des critères commerciaux. Il peut être demandé aux fournisseurs de présenter des



pièces justificatives. Vous trouverez des consignes supplémentaires dans le document de réponse du soumissionnaire figurant à la partie 3 de ce dossier.

PARTIE 2 – DOCUMENT DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE

1. INTRODUCTION

Les soumissionnaires **DOIVENT UTILISER** ce document pour soumettre une offre. Il contient quatre sections et deux annexes regroupées en deux rubriques :

NB : joindre dans chaque section les éléments de critères demandés dans cette section

Rubrique 1 : Offre Technique :

- Annexe 1 Présentation du soumissionnaire
- Section 1 Critères essentiels
- Section 2 Questions sur la capacité technique
- Annexe 2 Modèle de CV
- Section 4 Liste de contrôle du soumissionnaire

Rubrique 2 : Offre Financière

Section 3 – Aspects commerciaux

La liste de contrôle figurant à la section 4 fait partie de la soumission et doit obligatoirement être signée par le soumissionnaire.

2. CONSIGNES COMPLEMENTAIRES

Chaque section contient des consignes indiquant au soumissionnaire les informations requises. Ces consignes correspondent aux conditions **MINIMALES** requises par PSI CI. Un soumissionnaire peut ajouter des informations supplémentaires s'il le souhaite, mais celles-ci doivent se limiter à des éléments pertinents pour l'appel d'offres.

- Pour éviter toute ambiguïté : sauf indication expresse contraire, les soumissionnaires sont tenus de remplir tous les champs du document de réponse du soumissionnaire.
- Si un soumissionnaire ne remplit pas la totalité du document de réponse du soumissionnaire, son offre peut être déclarée nulle.
- Si un soumissionnaire n'est pas en mesure de compléter une partie du document de réponse du soumissionnaire, il doit contacter PSI Côte d'Ivoire.

Par la soumission d'une offre, le soumissionnaire certifie que toutes les informations fournies sont correctes et exactes.



Section 1 – Critères essentiels

CONSIGNES – Les soumissionnaires sont tenus de remplir toutes les sections du tableau ci-dessous.

#	Question	Réponse du soumissionnaire	
		Oui/Non	Observations
1	Registre de commerce et du crédit immobilier (RCCM) en lien avec l'objet de l'appel d'offres	Oui/Non	Observations
2	Déclaration Fiscale d'existence	Oui/Non	Observations
3	Mise à jour des cotisations sociales (CNPS) au minimum au 31 Décembre 2022	Oui/Non	Observations
4	Régularité fiscale au minimum au 31 Décembre 2022 au moins	Oui/Non	Observations



Section 2 – Questions sur la capacité technique

CONSIGNES – Les soumissionnaires sont tenus de remplir toutes les sections du tableau ci-dessous.

N°	Critères de capacité (Pondération : 70%)	Réponse du soumissionnaire				
		RCCM	DFE	Observations		
1	Nombre d'années d'existence : au moins 5 ans (cette vérification sera faite à partir du RCCM et de la DFE)					
2	Registre de commerce en lien avec l'objet de l'appel d'offre (Notion de divers figurant sur certains RCCM sera considérée comme rattachée aux activités principales et non à un autre domaine d'activités différente de ceux mentionnés)	Période de validité			Observations	
3	Disposer d'un agrément de courtier ou de société de courtage lui permettant sur le territoire ivoirien	Oui/Non			Observations	
4	Plan de localisation du siège social	Téléphone fixe ou mobile (Oui ou non)	Email (Oui / non)	Internet à disposition (Oui ou Non)	Service d'accueil et administratif (Oui ou non)	Observations
5	Attestations de bonnes exécution (ABE)	Oui/Non			Observations	
6	Démarche de service à la clientèle proposée, personnel spécialisé affecté au projet et processus de réclamation. (10 points) <i>-Lister les services contenus ou les spécialités</i> <i>-Fournir à cet effet les Curriculum vitae</i>	Oui/Non			Observations	
7	Fournir une liste des hôpitaux et médecins où la couverture est acceptée	Oui/Non			Observations	

--	--	--	--

Section 3 – Aspects commerciaux/Offre Financière

#	Question	Réponse du soumissionnaire
	<p>Offre commerciale</p> <p>Sur la base des spécifications indiquées dans la section 2.7 Offre Financière de la partie 1 plus haut, le soumissionnaire doit proposer sa meilleure offre commerciale (sous forme d'une cotation sur un document Excel en annexe). Inclure entre autres, les différents services (la main d'œuvre ...) demandés, les prix unitaires, les prix totaux, etc.</p>	<p>Joindre votre cotation</p>
	<p>Autres avantages commerciaux</p> <p>Le soumissionnaire peut proposer une remise (en pourcentage), d'autres services supplémentaires offerts gratuitement, etc.</p>	<p>Avantages commerciaux offerts</p>

Section 4 – Liste de contrôle du soumissionnaire

Nous, le soumissionnaire, certifions par la présente avoir rempli toutes les sections du document de réponse du soumissionnaire :



N°	Section	Cocher les cases correspondantes
1	Informations générales du soumissionnaire	
2	Section 1 – Critères essentiels	
3	Section 2 – Critères de Capacité	
4	Section 3 – Aspects commerciaux	

Nous, le soumissionnaire, certifions avoir fourni l'ensemble des informations et justificatifs demandés :

Section	Document/Justificatif demandé	Préciser le nombre de documents/justificatifs fournis
Critères essentiels Justificatifs	Registre de commerce et du crédit immobilier (RCCM) en lien avec l'objet de l'appel d'offres	
	Déclaration Fiscale d'existence	
	Attestation de Régularité Fiscale (ARF) au 31 Décembre 2022 au minimum	
	Attestation de mise à jour des cotisations sociales au 31 Décembre 2022 au minimum	
Critères de Capacité Technique – Justificatifs	Attestations de Bonne Exécution (ABE)	
	Expériences significatives des prestations similaires	
	Délai maximum de livraison en jours	
Critères Commerciaux – Justificatifs	Offre financière (fichier Excel à remplir)	



Nous, le soumissionnaire, confirmons par la présente notre acceptation des politiques et conditions suivantes :

Politique	Politique/Document	Signature
Modalités et conditions de l'appel d'offres (ouvrir en double cliquant sur le lien PDF)	 Adobe Acrobat Document	
Extraits Code Ethique de PSI (ouvrir en double cliquant sur le lien PDF)	 Adobe Acrobat Document	

Nous certifions que, lors de l'examen de notre offre et par la suite, PSI CI peut se fier aux déclarations faites dans le présent document.

Signature :

Nom :

Fonction :

Entreprise

Date



Annexe 1 Présentation du Soumissionnaire

Raison sociale et sigle			
Représentant légal (Nom et Fonction)			
Personne-contact (Nom et fonction)			
Tél. mobile		Tél. fixe	
Adresse e-mail			
Adresse Géographique			
N° Registre de Commerce	Statut juridique	Capital social	
Adresse postale	N° Compte Contribuable	Année de création	
Chiffre d'affaires 2020		Chiffre d'affaires 2021	



Annexe 2 Modèle de curriculum vitae du personnel propose

Nom du Soumissionnaire :

Poste :		
Renseignements personnels	Nom :	Date de naissance :
	Qualifications professionnelles :	
Employeur actuel	Nom de l'employeur :	
	Adresse de l'employeur :	
	Téléphone :	Contact (responsable / chargé du personnel) :
	Télécopie :	E-mail :
	Emploi tenu :	Nombre d'années avec le présent employeur :

Résumer l'expérience professionnelle des cinq (5) dernières années en ordre chronologique inverse. Indiquer l'expérience technique pertinente pour le projet.

De	À	Société / Projet / Position / expérience technique et de gestionnaire pertinente

NB : Les CV devront être signés de l'employé. Ils seront accompagnés des copies certifiées conformes des diplômes datant de moins de douze (12) mois, ainsi que de la pièce d'identité de ceux-ci.



Annexe 3 : Expérience de travaux similaires

Nom du Soumissionnaire : _____ Date :

_____ Nom de la partie au Groupement d'Entreprise : _____

Mois/ année de départ*	Mois/ Année Final(e)	Identification du contrat et/ou du marché	Rôle du Soumissionnaire
		Brève description des Travaux similaires réalisés par le soumissionnaire : Nom du client : Personne de contact : Tél : Email :	
		Brève description des Travaux similaires réalisés par le soumissionnaire : Nom du client : Personne de contact : Tél : Email :	
		Brève description des Travaux similaires réalisés par le soumissionnaire : Nom du client : Personne de contact : Tél : Email :	
		Brève description des Travaux similaires réalisés par le soumissionnaire : Nom du client : Personne de contact : Tél : Email :	

***Inscrire l'année civile en commençant par la plus récente.**

- Quatre (4) Références avec contact pour des travaux de mêmes natures ((Nom de la personne de contact, entreprise et sa fonction, adresses emails, numéro de téléphone)



